

Compte-Rendu suite à la Mobilisation de Varennes le Grand .

Jeudi 30 avril 2026

Le bureau local UFAP-UNSa Justice de Varennes-le-Grand tient à saluer la **très forte mobilisation de l'ensemble des personnels** lors du mouvement du lundi 27 avril 2026.

Ce sont **tous les corps et tous les secteurs de l'établissement** qui ont répondu présents : Personnels de Surveillance, SPIP, Administratifs et Techniques. Cette **mobilisation** massive illustre une réalité incontestable : une **bordelisation** du fonctionnement du CP de Varennes et une **insécurité** grandissante. Conséquences d'une surpopulation qui ne cesse de se développer.

Face à ce triste constat nous avons porté **vos revendications** auprès de la direction et avons obtenu des avancées.

1/ Sécurité :

- Fouille XXL, réalisé chaque trimestre.
- Lors d'un survol de drone, lorsque la cellule est localisée, fouille systématique de celle-ci de jour comme de nuit **sur décision du gradé !**
Avec une réduction des mouvements non essentiels pour les détenus concernés, avec la possibilité d'utiliser une cellule tampon pour mettre en stand-by les occupants.
- Remise des fouilles à corps aléatoire au niveau des parloirs avec un membre de l'encadrement.

2/ Officiers :

Remise à plat de l'organigramme des Officiers avec priorité à la détention :

- Le bureau local a obtenu un **renfort temporaire** afin d'épauler l'officier du Centre de Détention qui se retrouve seul à diriger son secteur dans l'attente de la CAP de mutation et de la prochaine arrivée d'un l'officier en septembre 2026.
- Le bureau local demande **la mise en application immédiate** de la répartition du temps de travail de l'officier affecté à 50 % chez les mineurs et 50 % sur le secteur ELSP comme le stipule l'accord du précédent CSA.
- En l'absence d'officier en détention, nous avons obtenu que le chef de détention ou son adjointe viennent renforcer les secteurs concernés.

3/ L'UCSA :

- Lors des extractions médicales programmées, le service médical devra fournir un document stipulant s'il y a un **risque ou non** de maladie infectieuse pour l'escorte.
- En cas de maladie infectieuse, le port du masque sera obligatoire.
- Cette nouvelle mesure prendra effet à partir du lundi 04 Mai 2026.

En cas de manquement Le Bureau local BLOQUERA le départ extraction !

4/ Groupes de Travail :

- **Mouvements en détention :** Au regard de l'augmentation des mouvements programmés de détenus, le bureau local a obtenu la réouverture du Groupe de travail sur les mouvements ainsi qu'un **QUOTA MAXIMUM** de détenus par créneaux horaire.
- Nous exigeons la création d'une ou de plusieurs salles d'attente au niveau de la RUE.
- **ELSP :** Le lancement d'un groupe de travail afin d'actualiser les fiches de poste des agents et de la hiérarchie.

5/ OMAP :

- Demande de mise en place d'un **cahier type « agenda »** pour lancer un **appel à volontariat** auprès des agents sur les postes non couverts par le service, tout en respectant la « charte des temps », sauf en cas de nécessité de service.
- Compte tenu de la **surpopulation pénale et du manque d'effectif sur l'établissement**, les élèves ne sont pas là pour faire **baisser** les heures des agents mais pour **garnir** les feuilles d'appels. Si un agent se voit **remplacer** par un élève, l'OMAP doit **proposer** les postes vacants de la feuille d'appel du jour. Nous avons également obtenu qu'en présence d'élève le weekend sur le centre de détention, il y aura 3 agents titulaire + 1 élève !
- Par soucis de transparence mettre sur le panneau d'affichage dans le couloir administratif au 1^{er} étage, les feuilles de service de l'ensemble des agents tous secteurs confondus, avec les heures supplémentaires sur le trimestre antérieur.

6/ Personnels Administratifs

- Demande a été faite d'un agent administratif supplémentaire afin de palier à la surcharge de travail au regard de la surpopulation pénale.

Exemple : Concernant le greffe nous sommes passés d'un agent pour 100 dossiers à un agent pour 180 dossiers. Même constat concernant la régie des comptes nominatifs.

7/ Direction :

Le bureau local a invité la direction de l'établissement à **se rendre** plus souvent en détention (après la porte 9 et 10) afin de pouvoir **échanger** librement avec les agents et **de voir** la réalité du terrain plutôt que de se contenter de rapports où le mot d'ordre de la caste est...**tout va très bien madame la marquise...**

Le bureau local restera particulièrement vigilant quant aux suites données à ces revendications et n'exclut pas de nouvelles actions si les réponses actées ne sont pas respectées.

Le bureau local UFAP-UNSa Justice de Varennes-le-Grand tient à remercier l'ensemble des collègues pour avoir répondu présent à l'appel à la mobilisation de ce lundi 27 avril 2026.



UNSa Justice

Le bureau local **UFAP-UNSa** Justice de Varennes-le-Grand.



ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice

